

Actions pour les gestionnaires de la flotte

Le rôle critique de la direction

La direction a plusieurs rôles clés dans un scénario d'accident de la route : Tout d'abord, en prévision d'un accident de la route, pour s'assurer que les membres du personnel savent ce que l'on attend d'eux ; ensuite, en réaction à un accident de la route, pour soutenir les personnes impliquées et mettre en oeuvre des mesures de continuité des activités ; enfin, après un accident de la route, pour apporter un soutien aux personnes affectées et s'assurer qu'un plan de continuité a été mis en place.

En cas d'accident

1. Informer la police et tout autre service d'urgence de l'accident, le cas échéant, si le conducteur n'est pas en mesure de le faire.
2. Évaluer le bon état de marche du véhicule impliqué dans l'accident. S'il est apte au service, demander au directeur des opérations ou de la logistique l'autorisation de poursuivre le service. Si le véhicule est jugé inapte au service, entreprendre la récupération du véhicule ou obtenir l'aide du génie et un véhicule de remplacement.
3. Évaluer l'état de santé du conducteur et des passagers ; désigner un conducteur de remplacement si nécessaire.
4. Déterminer tout impact sur la tâche, y compris les blessures subies par les passagers, et mettre en oeuvre toutes les mesures de continuité des activités qui pourraient s'avérer nécessaires.

Avant un accident

Informez le personnel sur son rôle

- Tous les membres du personnel doivent savoir ce qu'ils sont censés faire en cas d'accident de la route.
- Si la police est appelée, le conducteur et tous les passagers doivent rester sur place, en lieu sûr, jusqu'à l'arrivée de la police et attendre ses instructions.
- Le conducteur doit informer le gestionnaire de transport que l'accident s'est produit et qu'il fait l'objet d'une enquête de police ou d'une assistance policière.

S'assurer que le conducteur sait ce qu'il doit faire

- Le rôle du manager est de s'assurer que le conducteur sait ce que l'on attend de lui en cas d'accident de la route.
- Si la police a été appelée, le conducteur ne doit quitter les lieux de l'accident que lorsque la police a confirmé qu'il peut le faire.
- La seule circonstance dans laquelle le conducteur peut quitter le lieu de l'accident est s'il n'est pas sûr d'y rester.
- Si le conducteur a commis ou est soupçonné d'avoir commis une infraction (comme la conduite sous l'influence de l'alcool ou de drogues), il peut être arrêté sur les lieux de l'accident.
- La police contactera votre organisation lors de toute enquête criminelle impliquant le conducteur.

Disposer d'une deuxième personne de référence

- Si le conducteur est hors d'état de nuire (c'est-à-dire blessé ou en état de choc) après l'accident, il peut ne pas être en mesure d'apporter une réponse adéquate sur le lieu de l'accident.
- Vous devez mettre en place une procédure permettant à une deuxième personne de recueillir des preuves et de réagir à l'accident si le conducteur n'est pas en mesure de le faire. Cette personne pourrait être
 - Un passager du véhicule
 - Gestionnaire des transports
 - Responsable de la sécurité
 - Directeur des opérations ou de la logistique
 - Un conducteur âgé
 - Responsable de la santé et de la sécurité

À la suite d'un accident

Assurer un soutien juridique et social

- Si un litige ou une procédure pénale ou civile survient à la suite d'un accident, le conducteur et les passagers doivent pouvoir bénéficier d'une assistance juridique.
- Votre politique post-collision doit désigner, au sein de l'organisation, une personne chargée de solliciter des conseils juridiques et de prendre contact avec la représentation juridique.
- Si un membre du personnel éprouve des difficultés physiques ou mentales après l'accident, votre politique post-accident doit désigner une personne chargée d'apporter un soutien social après l'accident.

Assurer la planification de la continuité

- Un conducteur ou un membre du personnel impliqué dans un accident peut devoir s'absenter du travail en raison de blessures ou de poursuites pénales. Votre politique post-collision doit comprendre un plan de continuité pour identifier les besoins en personnel supplémentaire, informer le personnel et les clients.
- En fonction de ce qui a contribué à l'accident, il peut être nécessaire de procéder à des changements opérationnels immédiats, notamment en envoyant le véhicule pour des contrôles de sécurité ou en ne conduisant plus dans une certaine zone.